Carpentras, le 14/06/2025

Monsieur Jean-Pierre FABRE-BERNADAC
Président de l'Association Place d'armes

Objet : soutien de la résolution citoyenne relative à l'engagement militaire et financier de la France en Ukraine.

Monsieur,

L'association *ACCV 84 C'est-à-dire !*, implantée sur le bassin du Comtat Venaissin dans le Vaucluse, a pour objet de favoriser :

- L'accès à une information pluraliste indispensable à la construction d'avis éclairés nécessaires à l'exercice de la citoyenneté.
- La communication et les échanges entre citoyens, élus, pouvoirs publics, organismes sociaux, sociétés privées… sur tout sujet de société : culture, politique, géopolitique, écologie, santé, économie, etc.
- Le développement d'initiatives innovantes.

Comme vous aurez pu le constater, l'association *ACCV 84 C'est-à-dire !* s'est portée signataire de la résolution citoyenne relative à l'engagement militaire et financier de la France en Ukraine, signifiée par huissier aux présidents des deux assemblées le 17 avril 2025, et publiée par l'association *Place d'armes* sur son site internet : https://www.place-armes.fr/résolution-citoyenne.

Le CA de notre association a en effet estimé opportun de soutenir cette démarche en ce qu'elle soulève, dans un silence politico médiatique assourdissant, de nombreuses interrogations sur la qualité démocratique des institutions de la cinquième république et leur fonctionnement, tant au niveau de la Présidence de la République, du pouvoir exécutif gouvernemental, que des assemblées parlementaires législatives.

Leur silence complice sur ces douteuses pratiques institutionnelles met en évidence la faiblesse croissante de la séparation des pouvoirs, l'ampleur de l'effondrement des institutions, au détriment de l'intérêt général, et de la représentation des concitoyens et travailleurs.

Considérant que cet appel est d'intérêt général, il sera transmis aux adhérents de l'association.

Veuillez agréer, monsieur, nos citoyennes salutations.

P/ le Cercle Administratif,
Stéphane MARTIN